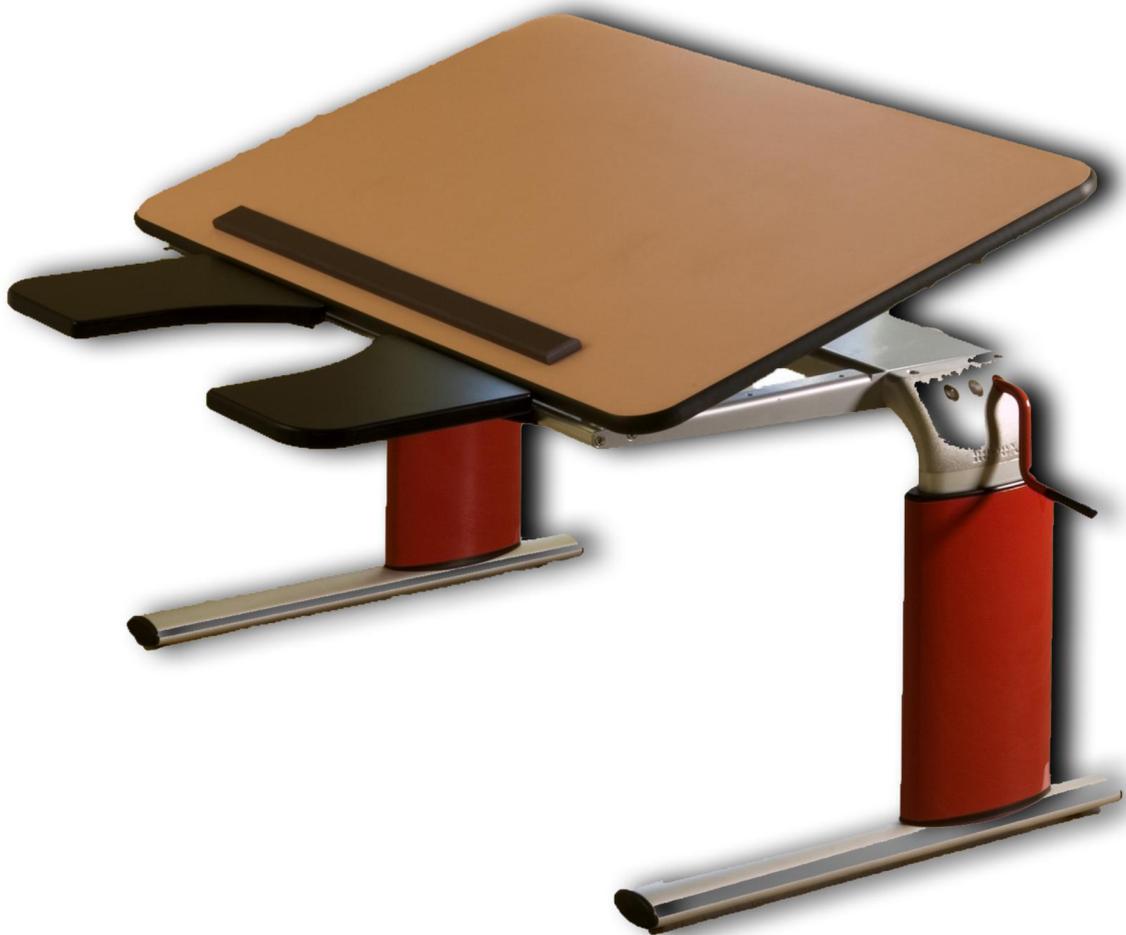


Manuel Utilisateur

Veillez garder ce manuel toujours disponible, à proximité de votre table



Révision : Février 2013

CREE SA

ZI due Recou
F-69520 GRIGNY
www.cree.fr

+04 72 24 08 99
+04 72 24 25 36
cree@cree.fr

ROPOX
BETTER WAYS TO BETTER DAYS

Sommaire:

MANUEL UTILISATEUR.....	1
1. INTRODUCTION.....	3
2. CONFORMITE AUX DIRECTIVES EU.....	3
3. APPLICATION.....	3
4. ASSEMBLAGE.....	3
5. GUIDE DE D'UTILISATION :.....	4
6. SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....	10
7. TESTS DE PERFORMANCE.....	11
8. SECURITE LORS DE L'UTILISATION.....	11
9. NETTOYAGE / MAINTENANCE.....	12
9.1 Cadre.....	12
9.2 Plateau et surfaces stratifiées.....	12
9.3 Maintenance.....	12
10. DEFAUT DE FONCTIONNEMENT.....	12
10.1 La table semble table branlante et instable.....	12
10.2 La table ne peut pas être réglée en hauteur ou le réglage en inclinaison semble très dur.....	12
11. MARQUAGE CE.....	13
12. GARANTIE.....	14

1. Introduction

VISION est une nouvelle gamme de tables réglables en hauteur Ropox plus moderne. Nous pensons qu'un produit doit être non seulement fonctionnel, mais beau quel que soit son utilisateur c'est ce que nous avons appelé VISION.

Vision est conçue pour répondre aux besoins des personnes en situation de travail et permet des positions de travail ergonomiquement correctes aussi bien pour des personnes avec que sans handicap

Vision est disponible en plusieurs tailles pour répondre aux besoins des particuliers ou des thérapeutes. Grâce à un large espace pour le passage des jambes, c'est une table idéale pour des personnes en fauteuil roulant et qui apporte aussi aux thérapeutes des conditions de travail optimum en situation de rééducation. Les angles arrondis évitent le danger de se cogner sur les arrêtes de bordure de table. Les 2 roulettes discrètes placées en partie arrière du piètement de la table permettent de rapprocher facilement la table de l'utilisateur. En options, des supports d'avant bras peuvent être rapidement ajoutés ou retirés en fonction des besoins.

Les tables Vision sont rapidement et facilement réglables en hauteur de 50-70 cm ou 60-90 cm au moyen d'une manivelle amovible.

Toutes les tables sont disponibles avec un choix de plateau en 6 couleurs : blanc, gris clair, gris anthracite, rouge, bleu, vert. Pour les tables bleues, rouges et vertes, le piètement est assorti à la couleur du plateau pour les autres couleurs le piètement est aluminium naturel.



Ce guide d'utilisation doit toujours être à la portée de l'utilisateur de tables Vision. Une utilisation correcte, et une bonne maintenance sont des éléments décisifs pour des performances efficaces et en toute sécurité.



Du fait que la table est réglable en hauteur, il peut y avoir risque de pincement. C'est pourquoi la table doit être manipulée par un adulte expérimenté ayant lu et compris le paragraphe 8 « sécurité lors de l'utilisation » de ce guide.

Il est très important d'éviter tout obstacle entre le plateau incliné et le cadre.

2. Conformité aux directives EU

Ce produit est marqué CE conformément aux directives en vigueur. En particulier, il est en conformité avec les règles basiques de sécurité. Voir la déclaration de conformité CE en paragraphe 11.

3. Application

Vision a été conçue pour obtenir la hauteur optimale de travail pour chaque utilisateur. C'est une table d'activité, et non un élévateur pour soulever des personnes ou des objets. Vision doit être utilisée en intérieur à température et degrés d'humidité comme décrits au paragraphe 6.

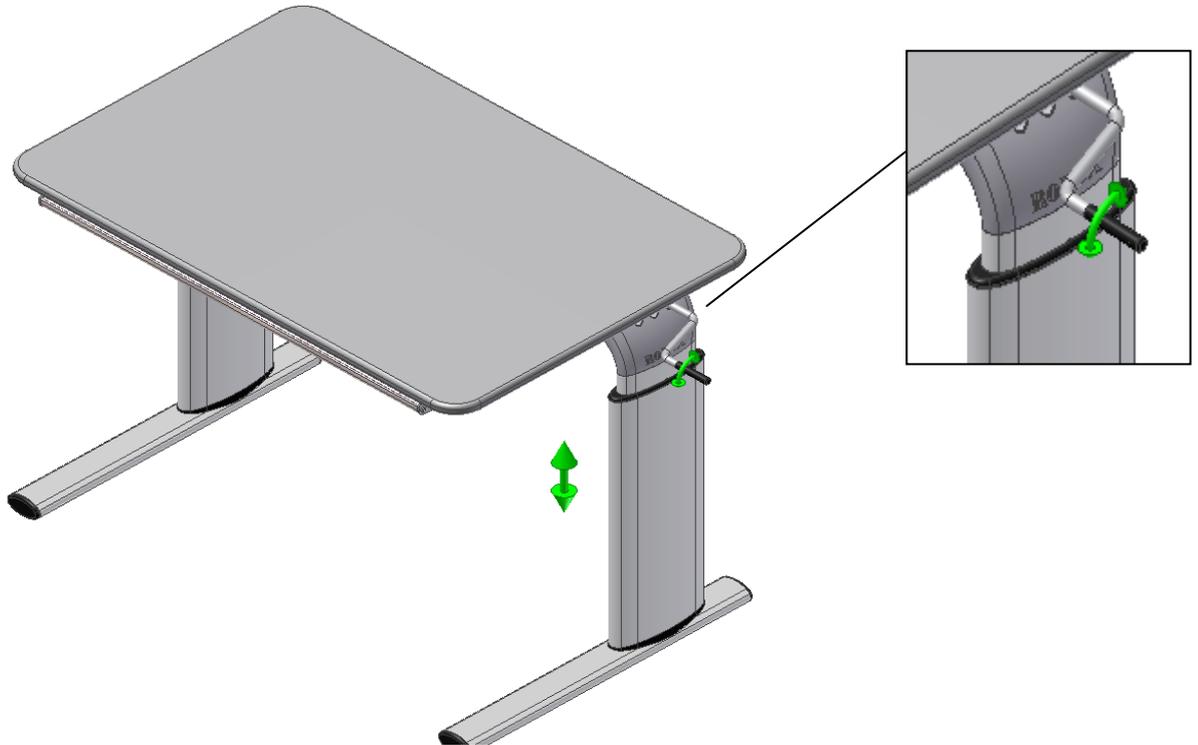
4. Assemblage

Voir la notice de montage livrée avec la table.

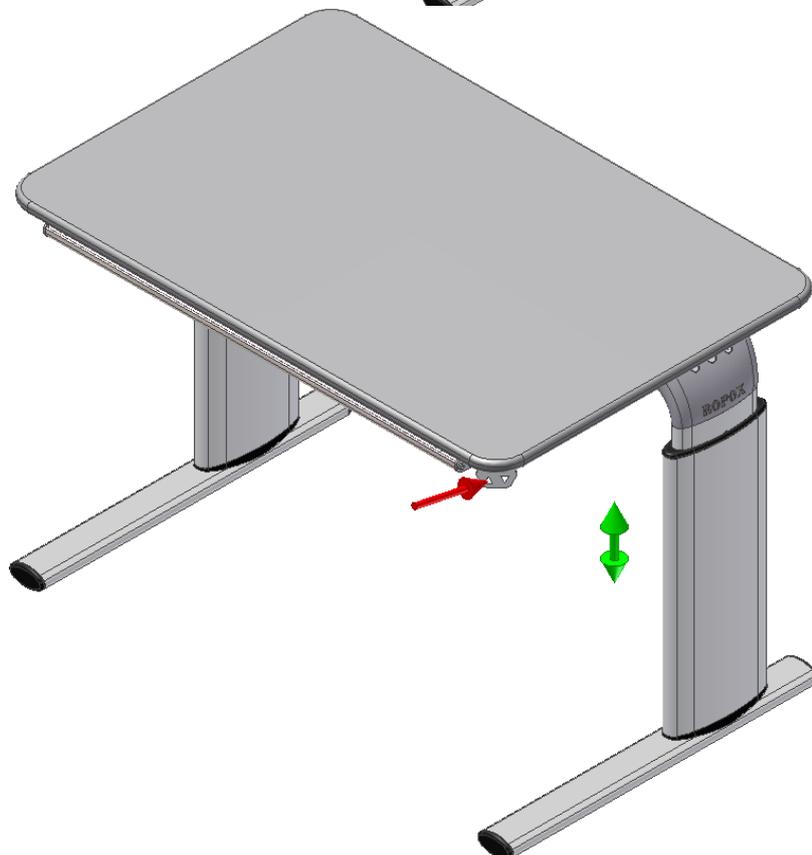
5. guide de d'utilisation :

Réglage en hauteur

Manuelle :

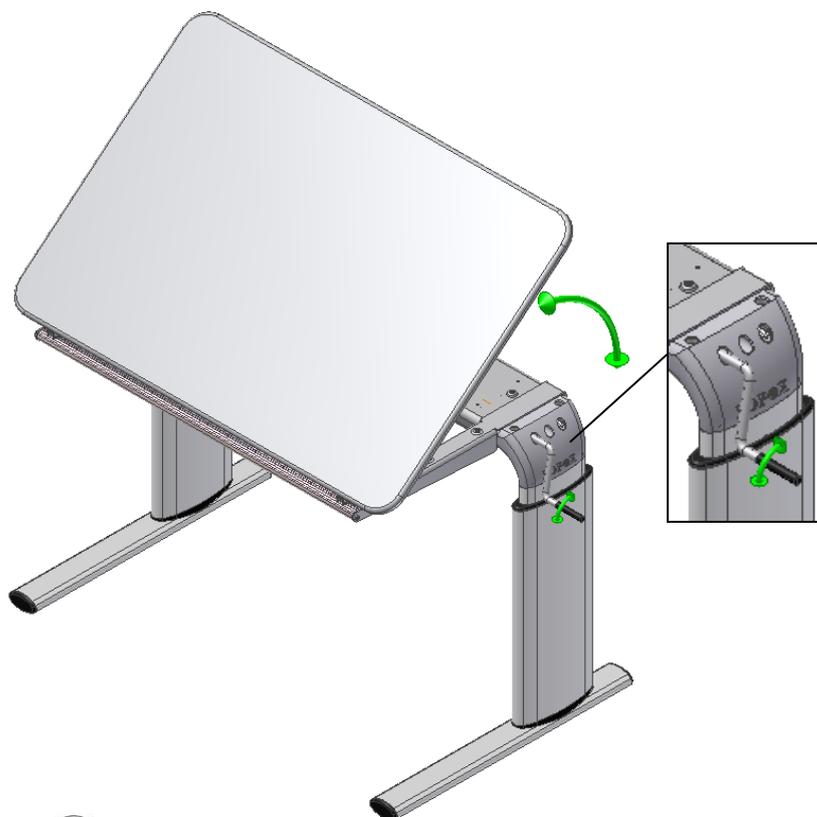


Electrique :

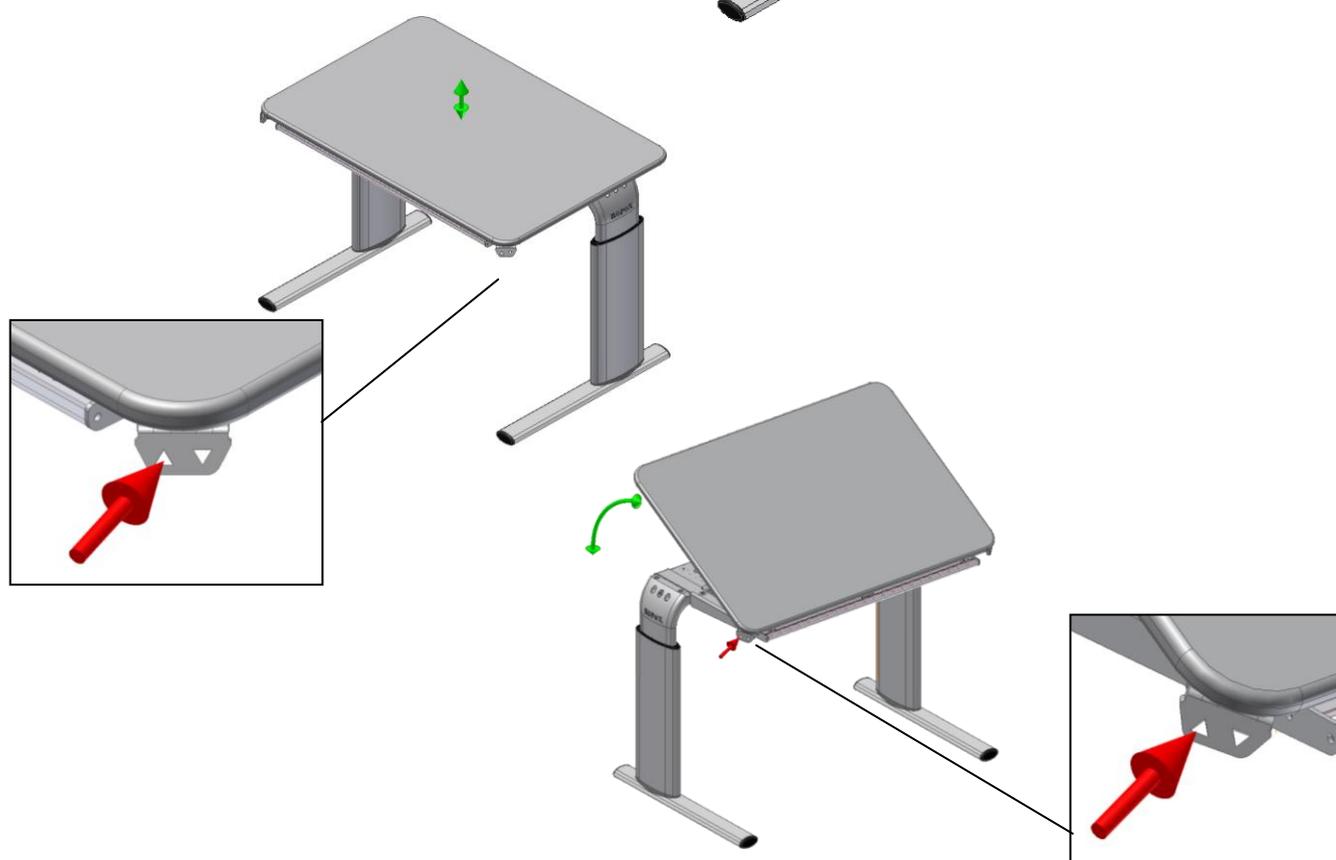


Inclinaison

Manuelle :



Electrique :



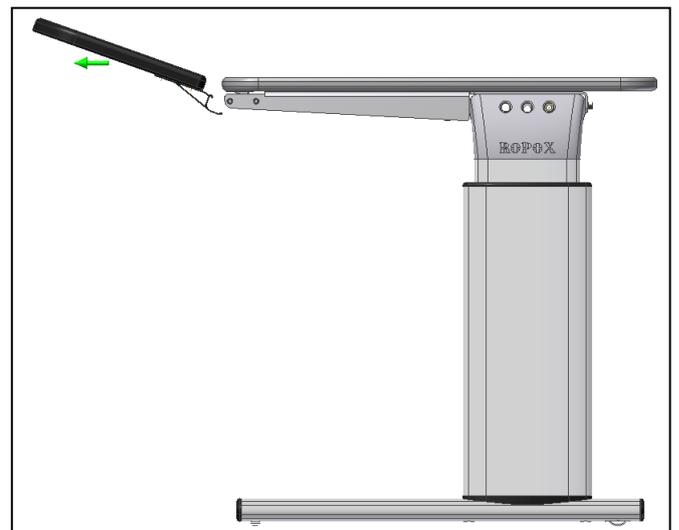
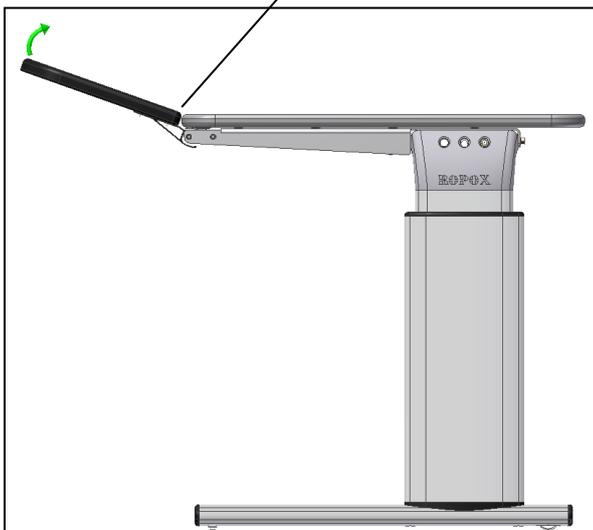
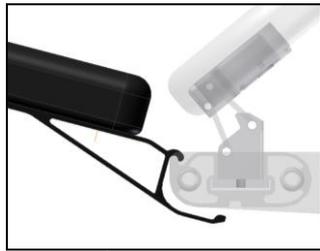
Initialisation de la table à réglage électrique

1. Lors de la première utilisation de la table, la descendre jusqu'à la position la plus basse. Conserver le bouton de descente appuyé jusqu'à ce que la table soit dans sa position la plus basse. La table est maintenant prête à l'utilisation.
2. Incliner le plateau (si cette option est présente) au moyen du bouton placé sur le côté gauche de la table.

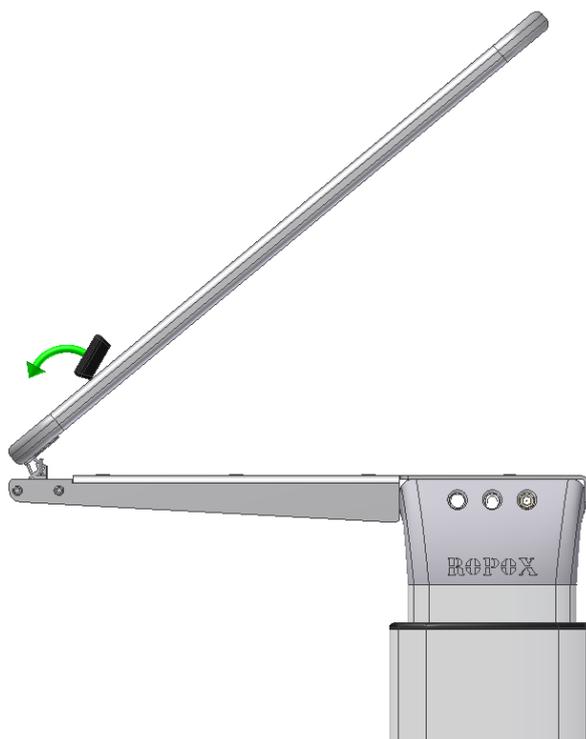
Mobilité



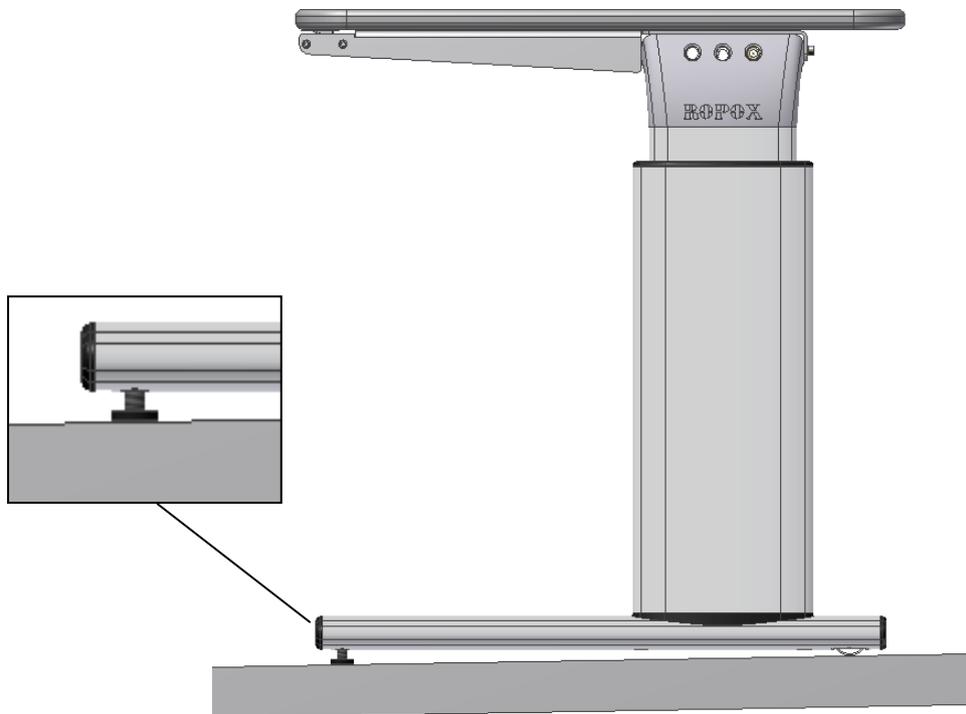
Supports latéraux



Butée antérieure magnétique



Vis de réglage sous piètement



6. Spécifications techniques

Produit:	Vision Type A, B, C, D, E, F, G 90x60 cm, 120x60 cm, 90x90 cm, 165x100 cm, 200x100 cm, 240x100 cm
Références	03401 à 03444
Hauteur de réglage	50–70 cm (manivelle) incl. Plateau 60–90 cm (manivelle) incl. Plateau
Composition cadre :	pieds en Aluminium 606045-T6 Acier St. 37 Composants plastiques variés
Traitement de surface	revêtement Anodisé Revêtement époxy, différentes couleurs
Plateau:	Stratifié Etronit-M
Charge max (Statique):	100 kg répartis uniformément sur le plateau
Charge max. (Dynamique):	50 kg (en phase d'élévation)
Charge max. sur Plateau incliné (statique):	30 kg
Charge max. sur plateau Incliné (dynamique):	4 kg (en phase d'inclinaison)
Garantie:	Voir paragraphe12
Fabricant :	Ropox A/S, DK- E-mail: info@ropox.dk , www.ropox.com
Importateur :	CREE zi du Recou 69520 Grigny Tel : 04 72 24 08 99 fax .04 72 24 25 36 www.cree.fr cree@cree.fr

7. Tests de performance

Après assemblage et avant utilisation, toutes les fonctions de la table doivent être testées. Ce test doit être refait ultérieurement par une personne compétente au moins une fois par mois.

1. S'assurer que les instructions d'assemblage ont bien été observées.
2. S'assurer que tous les boulons ont bien été serrés.
3. S'assurer qu'il n'y a pas de charge sur la table.
4. S'assurer que rien n'empêche la table de se mouvoir librement sur sa hauteur de réglage.
5. Placer la manivelle comme indiqué sur le guide de l'utilisateur et régler la table à la position la plus basse. S'assurer que le mouvement est régulier et doux.
6. Régler ensuite la table dans la position la plus haute. Vérifier que le mouvement est doux et régulier.
7. Si la table est réglable en inclinaison : Placer la manivelle là où se fait le réglage d'inclinaison comme indiqué dans le guide d'utilisation, et incliner le plateau dans la position maximale avant de le remettre en position horizontale. Vérifier que le mouvement est doux et régulier.
8. Une fois les tests ci-dessus fait, la table est prête à être utilisée. Voir le paragraphe 8

8. Sécurité lors de l'utilisation

- La table doit uniquement être utilisée par des personnes qui ont lu et compris ces instructions.
- La table n'est pas prévue pour soulever des personnes ou des objets.
- Toujours utiliser la table de manière à éviter tout risque de porter atteinte à une personne ou endommager un objet. La personne qui règle la table est responsable d'éviter tout endommagement ou blessure.
- Les enfants ou personnes ayant une déficience de compréhension ne doivent être autorisés à régler la table que sous surveillance.
- Quand la table est utilisée en présence ou proche de personnes ayant une capacité mentale réduite, la personne responsable du réglage de la table doit être très vigilante pour éviter des situations dangereuses.
- S'assurer qu'il y a assez d'espace au dessous et au dessus de la table pour permettre le réglage.
- Ne pas utiliser la table si elle est défectueuse.
- Ne pas surcharger la table, et s'assurer que le poids est bien réparti.
- Lorsque la table est en phase de vérification ou de réparation, elle ne doit pas être chargée.
- Toute modification de la table pouvant influencer sur son fonctionnement ou sa structure est interdite.
- Si la table n'a pas été assemblée conformément à la notice de montage, la garantie peut être invalidée.
- En cas de changement des pièces, utiliser uniquement les pièces détachées originales Ropox. Si d'autres pièces sont utilisées, la garantie peut être invalidée.

9. Nettoyage / Maintenance

9.1 Cadre

Nettoyer le cadre avec un chiffon humidifié à l'eau tiède additionnée d'un détergent classique ordinaire. Ne pas utiliser de liquides abrasifs ou corrosifs, ni de brosses, ou d'éponge rugueuse. Sécher le cadre après nettoyage.

9.2 Plateau et surfaces stratifiées.

Nettoyer la surface avec un chiffon doux bien essoré et préalablement trempé dans de l'eau chaude additionnée de détergent. Bien essorer. Le détergent ne doit pas contenir de sulfure afin d'éviter une surface grasseuse. Les taches ne pouvant pas être retirées avec de l'eau peuvent souvent être retirées avec un mélange à 50% d'eau + javel ou avec de l'acétone.

Lorsque ces produits sont utilisés veiller à bien aérer la pièce, et noter que ces produits ne doivent pas être utilisés sur le cadre de la table.

Les taches de feutre peuvent être retirées avec de l'alcool les traces de crayon ou d'encre se retire avec une gomme ou avec du correcteur. En cas de doute, s'exercer sur une partie non visible de la table car certains produits comme l'acide sulfurique peuvent endommager le stratifié.

Certaines encres chimiques et des jus de fruits très colorés peuvent décolorer le plateau si ces taches ne sont pas rapidement nettoyées. En effet, la pigmentation finie par coller sur la surface.

Ne pas utiliser de grattoir métallique, ni de poudre abrasive ou tout autre produit abrasif pouvant laisser un film sur la surface (exemple le savon jaune).

Après nettoyage, la table doit être rincée à l'eau claire avec un chiffon bien essoré, puis séchée au chiffon doux.

9.3 Maintenance



Les inspections, ou réparations, doivent être fait par un personnel compétent.

Le cadre ne nécessite pas d'entretien, et les pièces en mouvement on été lubrifiées à vie. Pour des raisons de sécurité, et de fiabilité, une inspection du cadre est conseillée une fois par an.

- Vérifier que les boulons soient bien serrés.
- Vérifier que le réglage de la table se fait correctement et librement sans problème de la position la plus basse à la position la plus haute.

Utiliser uniquement les pièces originales Ropox en cas de remplacement de pièces détachées. Si d'autres pièces sont utilisées, la garantie peut être invalidée.

10. Défaut de fonctionnement

10.1 La table semble table branlante et instable

- Les vis d'assemblage du cadre n'ont pas été assez fermement serrées.
- Serer toutes les vis du cadre. Voir les instructions de montage.

10.2 La table ne peut pas être réglée en hauteur ou le réglage en inclinaison semble très dur.

- Vérifier qu'il n'y a pas de charge sur la table
- Vérifier que la table n'est pas surchargée.

11. Marquage CE

Table à hauteur variable Vision

Plateau 90x60 cm

Type	Hauteur 50-70 cm	Hauteur 60-90 cm
A	20-60010	20-60020
B	20-60011	20-60021
C	20-60012	20-60022
D	20-60013	20-60023
E	20-60014	20-60024
F		
G		

Plateau 120x60 cm

Hauteur 50-70 cm	Hauteur 60-90 cm
20-60210	20-60220
20-60211	20-60221
20-60212	20-60222
20-60213	20-60223
20-60214	20-60224
20-60215	20-60225
20-60216	20-60226

Plateau 90x90 cm

Type	Hauteur 50-70 cm	Hauteur 60-90 cm
A	20-60310	20-60320

Plateau 165x100 cm

Hauteur 50-70 cm	Hauteur 60-90 cm
20-62116	20-62216

Plateau 200x100 cm

Type	Hauteur 50-70 cm	Hauteur 60-90 cm
A	20-62120	20-62220

Plateau 240x100 cm

Hauteur 50-70 cm	Hauteur 60-90 cm
20-62124	20-62224

Conforme aux directives et normes suivantes

DIRECTIVES

EU-Directive 93/42EEC sur l'équipement Médical, modifiée par Directive No. 98/79/EC

NORMES

DS/EN	1041:	2000	DS/EN	12182:	2002
DS/EN	14971:	2001	DS/EN ISO	9999:	2002

Déclarations de conformité sur demande auprès de nos services : cree@cree.fr .

12. Garantie

Les tables VISION livrées depuis le 1^{er} Janvier 2013 bénéficient d'une garantie de 5 ans pour l'ensemble du produit, c'est-à-dire le plateau, le cadre à hauteur variable et tous les accessoires du produit. La garantie couvre les défauts de fabrication ou de matière survenant pendant la période de garantie et dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normal et périodique du produit.

En outre, la garantie ne couvre pas (liste non exhaustive) :

- Les défauts résultant d'une utilisation non conforme aux prescriptions de ce manuel.
- Les défauts résultant du stockage du produit dans un environnement humide ou iodé pouvant entraîner l'apparition de rouille ou bien déformer le plateau en bois de la table.
- Les dégradations liées à des chocs sur le châssis à hauteur variable, ou bien sur le plateau.
- Les défauts des roulettes de déplacement, consécutives à l'absence d'entretien sur ces dernières, notamment au niveau des roulements à bille ou des paliers à glissement.
- Les défauts consécutives à l'utilisation de produit d'entretien corrosif ou non approprié, ou à l'utilisation de matériel d'entretien abrasif, ou d'autres outils non appropriés.
- L'usure prématurée du mécanisme à hauteur variable liée à l'utilisation de système motorisé autres que ceux proposés par le constructeur, exemple visseuse sans fil en lieu et place de la manivelle dynamométrique d'origine.
- Les défauts consécutives à une surcharge du cadre à hauteur variable ou de son plateau.

En ce qui concerne le remplacement de pièces défectueuses, dû à un défaut de fabrication ou matière, couvert par la garantie, les pièces détachées sont fournies, mais la garantie ne couvre pas les frais d'envoi et la main d'œuvre pour le remplacement. Les pièces défectueuses devront être retournées aux frais de l'utilisateur pour être expertisées et remboursées, si la garantie est validée.

Le remplacement d'une pièce sous garantie n'allonge pas la durée de garantie initiale.

Tout litige sera traité au Danemark et selon la législation Danoise.

Pour que la garantie soit effective, il est nécessaire que la vérification annuelle préconisée au paragraphe 9.3 "instruction de maintenance" ait été faite régulièrement.

Cette garantie ne couvre pas les frais de maintenance ordinaire, les réglages et vérifications indiqués dans ce manuel d'instruction.

En cas de dommages dus à une erreur d'installation ou un usage impropre, la garantie sera invalidée.

Un travail sous garantie ne doit pas être commencé avant d'avoir reçu un agrément du fabricant Ropox A/S ou de l'importateur CREE. Aucun coût de garantie ne sera accepté tant que l'agrément n'aura pas été donné pour commencer le travail.

Avant de retourner des pièces considérées comme étant sous garantie, vous devez informer l'importateur CREE, suite à quoi il vous sera donné un numéro de réclamation ainsi qu'un bon de retour qui devront être retournés avec sur la pièce défectueuse.

En cas de demande de prise en garantie, et afin de prendre en compte votre demande, veuillez :

- Nous indiquer le nom, le type, et le N° de série du produit figurant sur le châssis.
- Joindre la facture d'achat du produit
- Nous indiquer clairement la défectuosité et les conditions dans laquelle celle-ci est survenue. En l'absence d'un diagnostic précis de votre part, seul le diagnostic de notre service d'expertise fera foi.

Service d'assistance technique :

0 899 493 251

**Service 0,60 €/min
+ prix appel**



Développer l'espace de liberté

CE

ROPOX- CREE

ZI du Recou
69520 GRIGNY
E-mail: cree@cree.fr
www.cree.fr